



**vélo &
territoires**

COORDINATEUR DU RÉSEAU
NATIONAL CYCLABLE

ENQUÊTE TERRITOIRES 2019

POLITIKES CYCLABLES
DES COLLECTIVITÉS



Pourquoi répondre ?



POUR LES COLLECTIVITÉS

L'**Enquête Territoires 2019** s'adresse aux régions, départements et EPCI qui, avec les communes, sont les garants des politiques cyclables des territoires. Cette étude vise à dimensionner ces dernières et à en recenser les différents outils. Pour les collectivités, cette enquête pourra permettre de :

Porter leur voix et leurs intérêts auprès de l'État et de l'Europe

Vélo & Territoires est un interlocuteur privilégié des instances nationales et européennes pour l'organisation de la mobilité.

L'Enquête Territoires permettra d'actualiser les données sur les politiques cyclables locales, pour orienter au mieux les financements et lever les obstacles législatifs.

Accompagner la création de politiques cyclables cohérentes et équilibrées

Les réponses à ce questionnaire consolideront l'expertise de Vélo & Territoires sur les politiques cyclables.

L'association pourra ainsi accompagner au mieux les collectivités vers des politiques vélo cohérentes et adaptées aux enjeux de demain.

Faire connaître leurs actions et les problématiques rencontrées

L'Enquête Territoires vise à mettre en lumière les initiatives vélo qui pourront inspirer d'autres territoires dans leurs politiques cyclables. Elle entend également identifier les territoires qui en sont dépourvus afin de mieux comprendre leurs problématiques de mobilité et orienter ensuite l'action publique.

POUR LES ASSOCIATIONS ET LES CITOYENS

Si l'**Enquête Territoires 2019** s'adresse principalement aux collectivités, elle est aussi indirectement dédiée à la société civile. Elle s'inscrit dans le cadre stratégique de Vélo & Territoires de faire du vélo un outil de mobilité à part entière et de la France une grande nation cyclable. La réponse des collectivités à cette enquête permettra de les accompagner vers de meilleures politiques cyclables, qui se traduiront par une meilleure expérience quotidienne du vélo pour les usagers.

POUR LES PARTENAIRES DE VÉLO & TERRITOIRES

Les résultats de l'Enquête Territoires 2019 seront mis à la disposition des différents partenaires de notre réseau. Inciter les collectivités à répondre à cette enquête permettra de produire des données plus précises et plus détaillées sur leurs politiques cyclables. Nos partenaires pourront ensuite s'approprier ces résultats pour participer à la diffusion des bonnes pratiques et à leur réplication.

Questionnaire en ligne jusqu'au 31 mai :

www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/enquete2019



Vélo & Territoires
Antoine Coué, chargé d'études
antoine.coue@velo-territoires.org
09 72 62 08 83



L'Enquête Territoires est réalisée avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Comment répondre ?

Questionnaire en ligne jusqu'au 31 mai :
www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/enquete2019

1 : IDENTIFIER UN RÉFÉRENT QUI RÉPONDRA AU QUESTIONNAIRE

Pour faciliter la passation du questionnaire, Vélo & Territoires invite les collectivités répondantes à désigner un référent pour le compléter (par exemple : la personne en charge du vélo au sein de la structure). Si le vélo est une thématique transversale qui concerne différentes personnes voire plusieurs services, vous pouvez également enregistrer des versions intermédiaires de votre questionnaire avant de le transmettre.

2 : CENTRALISER LES INFORMATIONS

L'Enquête Territoires aborde de nombreuses thématiques concernant le vélo (ci-dessous). Vélo & Territoires conseille de rassembler d'abord les informations concernant ces différentes thématiques, pour faciliter ensuite les réponses au questionnaire. Pour plus de détails, se référer à la liste des questions principales détaillée ci-après.



THÉMATIQUES

Le questionnaire aborde les thématiques suivantes dans cet ordre :

- Politique cyclable en général
- Moyens humains et financiers
- Coopération
- Aménagements
- Systèmes d'information géographique (SIG)
- Signalisation
- Stationnement et l'intermodalité
- Mobilité quotidienne
- Tourisme
- Société civile
- Performance de la politique cyclable.

3 : REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Une fois les informations centralisées, vous pouvez démarrer la saisie des réponses.

4 : COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE

Seules les questions identifiées par un « * » sont obligatoires. Vous êtes libres de ne pas répondre à la totalité des questions.

Si vous ne connaissez pas la réponse à une question, ou si vous ne souhaitez pas y répondre, merci de cocher la case « Sans réponse ». Vous pouvez revenir à tout moment en arrière et modifier vos réponses.

A TOUT MOMENT, ENREGISTRER ET TRANSMETTRE LE QUESTIONNAIRE

- Cliquer sur « Finir plus tard » en haut à droite du questionnaire.
- Renseigner les différents champs demandés : le questionnaire est alors enregistré.

- Vous recevez à l'adresse mail renseignée un message vous indiquant le lien via lequel vous pourrez reprendre le questionnaire, ainsi que vos identifiants.
Pour transmettre ce questionnaire à une autre personne, transférez-lui directement ce lien et ces identifiants.

Questions principales



Liste des questions principales de l'Enquête Territoires disponible en ligne jusqu'au 31 mai : www.velo-territoires.org/politiques-cyclables/enquete2019

La collectivité a-t-elle mis en place une ou plusieurs actions intégrant le vélo ?

La collectivité a-t-elle adopté une stratégie de planification ayant pour but le développement du vélo ?

Existe-il un élu référent en ce qui concerne le vélo au sein de la collectivité ?

La collectivité dispose-t-elle d'une cellule technique spécifiquement dédiée au vélo ?

Combien d'équivalents temps plein (ETP) la collectivité consacre-t-elle au développement du vélo ?

La collectivité dispose-t-elle d'un budget spécifiquement dédié au développement du vélo ?

En 2018, la collectivité a-t-elle subventionné les projets cyclables d'autres collectivités sur son territoire ?

En 2018, la collectivité a-t-elle bénéficié de financements externes pour réaliser des projets cyclables ?

La collectivité agit-elle en maîtrise d'ouvrage directe pour la réalisation d'aménagements cyclables ?

A-t-elle mis en place une charte des aménagements cyclables ?

La collectivité dispose-t-elle d'un système d'information géographique (SIG) intégrant les aménagements cyclables ?

La collectivité a-t-elle développé un plan de jalonnement vélo ou schéma directeur de signalisation ?

La collectivité propose-t-elle des places de stationnement vélo sur son territoire ?

La collectivité a-t-elle mis en place une indemnité kilométrique vélo (IKV) à destination de ses agents ?

La collectivité a-t-elle ciblé des actions sur le tourisme à vélo ?

La collectivité dispose-t-elle d'une estimation de la part modale du vélo sur son territoire ?

Selon-vous, quels sont les grands défis à venir pour la politique cyclable de la collectivité ?



Vélo & Territoires

Antoine Coué, chargé d'études

antoine.coue@velo-territoires.org

09 72 62 08 83

Vélo & Territoires

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030.

Au cœur de son projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable.

Les 89 territoires adhérents au réseau Vélo & Territoires en mars 2019 couvrent environ 90 % de la population française référencée au 1er décembre 2018.

www.velo-territoires.org

